



*Chers parents, enseignant·es
et personnels scolaires et périscolaires,*

*Depuis des années, les agent·es d'animation alertent la Ville de Paris sur la dégradation de leurs conditions de travail et sur les conséquences pour les enfants dans les écoles. Sous-effectifs, précarité, formation insuffisante, difficultés à accompagner les enfants à besoins spécifiques : la situation est devenue intenable. C'est pourquoi, l'intersyndicale SUPAP-FSU, CFDT et CGT a appelé les agent·es à la **grève du 10 au 21 novembre 2025**, sur le temps d'interclasse, pour dénoncer la dégradation du service public d'animation.*

Dégradation des conditions d'accueil

Dans de nombreuses écoles parisiennes, les taux d'encadrement légaux ne sont plus respectés : il manque des animateur·rices en maternelle comme en élémentaire, faute de recrutements suffisants.

Les taux de qualification imposés par la loi sont également bafoués. La proportion de personnels non qualifié·es dépasse largement les 20 % autorisés.

À cela s'ajoute une précarité massive : des milliers de vacataires, employé·es sans contrat sur des postes permanents, travaillent dans une insécurité totale.

Les centres de loisirs sont aussi en difficulté : la Ville multiplie les regroupements d'écoles pendant les vacances, entassant parfois plus d'une centaine d'enfants dans des locaux inadaptés.

Des revendications légitimes et urgentes

Les personnels exigent des recrutements massifs de titulaires, la contractualisation des vacataires employé·es sur des postes permanents, un accès réel aux formations diplômantes, la création de postes d'éducateur·rices spécialisé·es pour accompagner les équipes dans l'inclusion des enfants à besoins particuliers, ainsi que du personnel formé et dédié à l'hygiène corporelle des enfants en maternelle.

Les agent·es d'animation jouent un rôle essentiel dans l'éducation et le bien-être des enfants et l'épanouissement des élèves. En refusant d'agir, la Ville de Paris met en danger la qualité de l'accueil et la sécurité des enfants. Le Conseil de Paris doit répondre favorablement à leurs revendications.

Parce qu'il n'y a pas de service public éducatif sans personnels reconnu·es, formé·es et respecté·es, j'apporte tout mon soutien à cette mobilisation.

Danièle 
OBONO
DÉPUTÉE DE PARIS



Reconstruire une école globale pour l'égalité et l'émancipation

- Revaloriser les personnels de l'Éducation nationale et renforcer les moyens
- Réduire les effectifs par classe pour faire mieux que la moyenne en Europe (19 élèves par classe), en priorisant les maternelles et classes des actuelles REP
- Mettre en place une aide administrative et éducative aux directeur-ices d'école et améliorer le mode de décharge d'enseignement
- Créer un véritable service public d'accompagnement du handicap, avec un nouveau corps de personnels fonctionnaires et mettre fin à la mutualisation des accompagnant-es d'élèves en situation de handicap
- Associer aux décisions des établissements les personnels, les parents et les élèves

Des écoles où il fait bon apprendre

- Allouer à tous-tes les élèves une dotation standard de fournitures scolaires gratuites
- Instaurer la gratuité de la cantine en commençant par renforcer la progressivité des tarifs pour les petits revenus et la gratuité immédiate pour les familles en dessous du seuil de pauvreté
- Scolariser et ouvrir la cantine à tous-tes les enfants de la commune : voyageurs, Roms, étranger-es, vivant en squat, bidonvilles ou hôtels sociaux
- Construire une sectorisation qui mette fin à la ségrégation
- Refuser l'ouverture de toute nouvelle école privée sur la commune
- Lutter contre la ségrégation des publics dans le périscolaire
- Rénover les écoles publiques et en construire de nouvelles à taille humaine là où les classes sont en sureffectifs
- Parvenir à l'objectif d'un-e ATSEM à plein temps par classe en maternelle
- Garantir un nombre suffisant d'animateur-trices périscolaire formé-es, en emploi non précaire en visant le temps plein (quitte à compléter avec d'autres activités)
- Ouvrir un « espace parents » animé par les parents d'élèves dans chaque école
- Développer le soutien scolaire et l'aide aux devoirs en lien avec les associations et parents d'élèves
- Former les personnels de crèche, du périscolaire et intervenant-es sur le temps scolaire à la prévention des violences éducatives
- Sécuriser les trajets vers l'école par des « cheminements verts » et développer des modes doux et collectifs (pédibus, vélobus...) pour les déplacements des enfants
- Négocier avec l'autorité régulatrice des transports la gratuité des transports scolaires

Vous souhaitez contacter votre députée

COORDONNÉES

Danièle Obono
126 rue de l'université, 75007 Paris
daniele.obono@assemblee-nationale.fr
01 40 63 61 08 - deputee-obono.fr

PERMANENCES EN MAIRIE SUR RENDEZ-VOUS

Mardi 14h dans le 18^e (1, place Jules Joffrin) /
Jeudi 10h dans le 19^e (5,7 place Armand Carrel)
@ contact@deputee-obono.fr
09 61 68 60 35

@Deputee_Obono / @deputeeobono.bsky.social / @deputee_obono / @DeputeeObono
deputee_obono / Députée Obono / @deputee_obono / Actualités de Danièle Obono / Députée Obono